

<p>Association Les Joyeux Randonneurs Vallérois L'Espace du Thieu - Office du Tourisme 101, Allée Charles Bonome 06460 Saint Vallier de Thieu</p> <p>Association affiliée à la FFRandonnée sous le N°09379</p> <p>Association bénéficiaire de l'immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre : IM075100382</p>	<p>Assurance RCP : WTW France – Département Sport Immeuble Quai 33, 33/34 quai De Dion Bouton CS 70001 – 92814 Puteaux Tél : 09 72 72 01 19 Contrat n° 41789295M / 002 ffrandonnée@grassavoye.com</p> <p>Garantie Financière : GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132, rue des Trois Fontanot – 92000 NANTERRE Tel : 33(0)1 49313131 Contrat n° : 4000716162 /0</p>	<p>Séjour enregistré Le 20/08/2025</p> <p>Sous le N° SE018271</p>
--	---	--

NOTICE D'INFORMATION
Suède 2026
Marche nordique autour de et à Stockholm du 06 au 12 Juillet 2026
7 jours / 6 nuits



Le séjour est ouvert exclusivement aux adhérents de l'Association Les Joyeux Randonneurs Vallérois, titulaires de la licence FFRandonnée 2025/ 2026 avec assurance RC ou plus.

PROFIL DES PARTICIPANTS :

La pratique régulière de la marche nordique est requise. Le profil des sorties proposées ne comporte pas de difficultés particulières, tous les niveaux de pratique peuvent donc participer. Dans la mesure du possible, 2 groupes de marche seront constitués, empruntant les mêmes parcours.

Les séances de marche nordique auront essentiellement lieu le matin (descriptif ci-dessous), les après-midis étant dévolus à la découverte de la destination.



PRESENTATION :

Stockholm, une capitale dynamique et relaxante à la fois, posée sur ses sept îles et à proximité d'un magnifique archipel, entre mer, lac et forêts. La richesse culturelle d'une capitale dans un écrin de nature particulièrement préservé.

Nous découvrirons donc les trésors de la nature suédoise à travers les nombreux parcs naturels, entre mer et lac et en pleine ville, l'archipel de Stockholm et les richesses culturelles de la ville.

Déroulement du séjour (le détail des sorties figure sur l'annexe de présentation)

Jour 1 : Arrivée à Stockholm Arlanda à 12h55 (décollage de Nice à 09h55), transfert par train et installation à l'hôtel. Visite de Soedermalm avec vue imprenable sur la ville.

Jour 2 : Séance de marche nordique dans la réserve naturelle de Tattby le matin et pique-nique sur place. Retour à l'hôtel et découverte de la vieille ville (Gamla Stan) l'après-midi.

Jour 3 : Sortie à la journée dans l'archipel pour l'île de Grinda et Vaxholm. Temps libre au retour.

Jour 4 : Marche nordique à Sigtuna, au-dessus du lac Mällaren En rentrant, passage à l'Hôtel de ville, où est remis chaque année le prix Nobel et temps libre.

Jour 5 : Sortie à Djurgården, la première réserve naturelle en pleine ville au monde, puis visite de l'incontournable musée Vasa. Possibilité d'enchaîner sur le musée nordique, le musée ABBA ou encore une promenade dans la ville.

Jour 6 : sortie à la journée dans le parc naturel de Tyrestö

Jour 7 : Sortie le matin sur Nacka, puis départ pour l'aéroport en début d'après-midi. Décollage de Stockholm à 16h25, arrivée à Nice à 19h30

Caractéristiques du séjour

Nombre de participants : minimum :10, maximum : 25

Pas plus de 25 participants(e) pour une gestion optimisée du groupe. Une liste d'attente sera constituée. Priorité sera donnée aux personnes pratiquant la marche nordique et en cas de départage n'ayant pu participer à d'autres séjours organisés par le club.

Dates : du lundi 06 au dimanche 12 juillet 2026, séjour en étoile.

ENCADREMENT :

- Responsable de l'organisation : Laurent Boissée (*Animateur JRV*)
- Gestion financière du séjour : Colette NAVEZ (*Trésorière des JRV*).
- L'encadrement des sorties : Laurent Boissée

Sur la base du volontariat, d'autres animateurs pourront aider à l'encadrement des sorties afin de constituer 2 groupes de niveau (mêmes parcours)

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051



LIEUX D'HEBERGEMENT :

Nous résiderons à Nacka, pas très loin du centre-ville et en bordure d'une réserve naturelle, dans un hôtel 4*. Hébergement en pension complète, du petit-déjeuner buffet au dîner en buffet également, déjeuner à emporter fourni par l'hôtel.

Un aperçu de l'hébergement :

<https://clarion-collection-hotel-tapetfabriken.hotelistockholm.com/fr/#main>

ACHEMINEMENT :

- Transport partagé en voiture ou en transport en commun pour l'aéroport de Nice
- Transfert en train Arlanda Express entre l'aéroport de Stockholm Arlanda et le centre-ville
- Déplacements en transports en commun (bus, métro, train, bateau) sur place

COÛT DU SEJOUR : 1100 € TTC par personne sur base chambre double/twin

- **Prestations aériennes** : vol direct Nice/Stockholm (A/R) : **525 € TTC ***
(* sur base vol direct avec la compagnie SAS. D'autres devis sont en cours, les solutions en vol direct seront privilégiées pour plus de commodité)
- **Prestations Terrestres** : **575€ (hors options)**

Le prix comprend :

- L'hébergement en pension complète du dîner du 1^{er} soir au déjeuner du dernier jour (les déjeuners se prendront sous forme de pique-niques fournis par l'hôtel)
- Assurance annulation de groupe (organisateur)
- L'immatriculation tourisme

Le prix ne comprend pas :

- Le déjeuner du 1^{er} jour
- L'acheminement domicile-aéroport de Nice (co-voiturage conseillé)
- L'option chambre individuelle **330€ pour les 6 nuits**
- Les assurances facultatives (annulation, interruption de séjour) : 2,64 % du coût du séjour
- Le transfert aéroport ville à Stockholm (maxi **60 € A/R en train express**)
- La carte de transport pour les 7 jours (environ **45 €** - achat à l'arrivée)
- Le bateau pour Grinda (environ **20 € AR** – achat sur place)
- Les entrées dans les musées (**entre 10 et 15 €**)
- Les boissons
- Les dépenses personnelles
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».

Coûts additionnels estimés hors chambre individuelle et assurance facultative : 150 €



RESERVATIONS :

La réservation du séjour s'effectue en 3 étapes détaillées ci-dessous :

- Sondage préalable
- Phase de pré-inscription
- Validation de l'inscription

SONDAGE PREALABLE

Ce sondage permet à l'organisateur de connaître le nombre de participants potentiels, Si au moins 10 adhérents font connaître (avant le 15 juillet) leur souhait de participer au séjour, les réservations seront ouvertes.

INSCRIPTIONS :

Les personnes retenues pour participer au séjour doivent s'inscrire par retour du bulletin d'inscription. Seulement à la réception du bulletin et du 1^{er} versement les inscriptions seront considérées comme définitive. Les personnes non retenues seront placées, s'ils le souhaitent, en liste d'attente.

Le règlement du premier acompte de **150 €** sera à effectuer dès la réception du bulletin d'inscription. Le règlement pourra se faire soit par carte bancaire via le site HelloAsso (pas de règlement pour les personnes en liste d'attente) ou par chèque à l'ordre de « Les Joyeux Randonneurs Vallérois ».

Date limite de paiement : **05 septembre 2025**

VALIDATION DES INSCRIPTIONS :

L'inscription est enregistrée à compter du règlement de l'acompte.

ASSURANCES FACULTATIVES :

Lors de l'inscription définitive possibilité de souscrire l'assurance annulation facultative. Pour rappel les cartes de paiement type Visa Premier incluent l'assurance annulation dès lors que le séjour a été intégralement réglé par ce moyen.

CALENDRIER DES PAIEMENTS :

Échéancier des acomptes (sur base 1100 €)	Date	Base
Inscription / blocage transport aérien	05/09/25	150,00 €
Acompte N°1 : Prestation terrestre et Aériennes Plus options facultatives (Assurance Annulation – Chambre individuelle)	15/11/25	200,00 €
Acompte N°2 : Prestation terrestre et Aériennes	15/01/26	250,00 €
Acompte N°3 : Prestation terrestres et Aériennes	15/03/26	250,00€
Solde (ajustement possible en fonction de l'évolution du taux de change et des taxes aériennes)	15/05/26	250,00 €

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051



FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes d'assurances souscrites, les contributions EIT et UEIT restent dues.

Prestations aériennes : SAS Scandinavian Airlines

- Jusqu'au 06/04/26 : restitution de l'acompte versé.
- Du 06/04/26 au 05/06/26 : retenue de 25 % (hors taxes aéroportuaires)
- Du 06/06/26 au départ : retenue de 100% du tarif (hors taxes aéroportuaires).

Emission des billets 14 jours avant départ

Possibilité de remplacement sans frais jusqu'à 40 jours avant départ.

Changement de nom après D-40 : 60 € de frais

Prestations terrestres :

- Jusqu'à 30 jours avant départ : remboursement sans frais
- De 30 jours au jour du départ : retenue de 100% du prix du séjour

Possibilité de remplacement sans frais jusqu'à la veille du départ

CESSION DU SEJOUR :

Avant le départ, un voyageur (avec l'accord préalable des organisateurs) peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide et adhérent à l'association Les Joyeux Randonneurs Vallérois, éligible aux conditions pré citées (priorité aux inscrits en listes d'attente)

Le contrat d'assurance éventuellement souscrit peut également être transféré, mais pas remboursé.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire.

Les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites et les frais de dossier resteront acquises à la structure organisatrice.

Le participant remplaçant devra remplir sans délai un bulletin d'inscription et s'acquitter du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement des primes d'assurances facultatives.

DIVERS :

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées.

L'organisateur se réserve le droit de modifier les parcours prévus qui ne sont mentionnés qu'à titre indicatif.

Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

En cas d'annulation, le remboursement pourra se faire selon les prescriptions gouvernementales.

Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à une compensation financière.

Une assurance annulation totale de groupe sera également souscrite.

Les conditions générales de vente et notice sur les assurances
seront transmises avec les bulletins d'inscriptions.